

Au Conseil d'État, l'agenda national et les nouveaux décrets-lois



La Havane, 14 fév (RHC) La session ordinaire du Conseil d'État a commencé par une minute de silence en hommage à l'auteur-compositeur-interprète Eduardo Sosa, député à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, décédé à l'aube du 12 février, sous la direction du président de cet organe, Esteban Lazo Hernández, et avec la participation du Premier secrétaire du Comité central du Parti et président de la République, Miguel Díaz-Canel Bermúdez, et du Premier ministre, Manuel Marrero Cruz.

Le travail des commissions permanentes du pouvoir législatif cubain en 2024, le respect du calendrier législatif et le contrôle des lois et décrets adoptés, le contrôle de l'application du programme gouvernemental visant à corriger les distorsions et à relancer l'économie, les actions visant à améliorer les organes du pouvoir populaire et l'activité internationale ont été les principaux thèmes analysés.

La vice-présidente du gouvernement, Inés María Chapman, a présenté le rapport sur les résultats de la mise en œuvre de la stratégie intégrale de prévention et de prise en charge de la violence de genre et du scénario familial en 2024.

Lazo Hernández a déclaré que la stratégie, ainsi que notre système juridique, depuis la Constitution de la République elle-même, le Code de la famille, la Politique intégrale de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, et d'autres lois en vigueur, offrent une large protection contre ce phénomène.

De nouveaux décrets-lois ont été approuvés lors de la session ordinaire du Conseil d'État. La première des dispositions normatives approuvées, sur la simplification et l'intégration des procédures administratives, vise à réglementer la simplification, l'intégration et l'informatisation des procédures administratives, en particulier celles relatives aux personnes physiques et morales, en vue de leur amélioration, de l'amélioration de la coordination interinstitutionnelle de manière intégrative, et de contribuer à une gestion publique efficace, parmi d'autres avantages.

Le décret-loi sur l'utilisation de l'énergie nucléaire et des radiations ionisantes établit les dispositions relatives à l'utilisation pacifique et sûre de l'énergie nucléaire et des radiations ionisantes, qui apportent des avantages à la société, avec des applications telles que la médecine, et ratifie que toutes les activités ou pratiques liées à des utilisations non pacifiques sont interdites dans la République de Cuba, conformément aux dispositions de la Constitution de la République et aux traités internationaux signés par l'État cubain.

Le décret-loi sur les marques et les noms commerciaux a également été approuvé, qui vise à protéger les marques et les noms commerciaux dans la République de Cuba, par l'octroi de droits de propriété industrielle, en tenant compte du fait que la demande, l'octroi et les autres actes juridiques ou entreprises impliquant ces droits sont enregistrés auprès de l'Office cubain de la propriété industrielle (Source : Granma).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/376577-au-conseil-detat-lagenda-national-et-les-nouveaux-decrets-lois>



Radio Habana Cuba